

<https://www.amessi.org/Soupcon-sur-l-aluminium-dans-les>



# Soupçon sur l'aluminium dans les vaccins

- VACCINS-VACCINATIONS



Date de mise en ligne : samedi 1er mai 2004

---

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

---

## Sommaire

- [Soupçon sur l'aluminium dans les vaccins](#)

# Soupçon sur l'aluminium dans les vaccins

Cyrille Louis  
[30 avril 2004]

Dépositaire, depuis octobre 2003, d'une étude très attendue sur le lien présumé entre l'administration de certains vaccins et la survenue d'une maladie rare - la myofasciite à macrophages (MFM) -, qu'elle garde depuis lors sous le boisseau, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) a subitement décidé de la rendre publique aujourd'hui. Façon implicite de répondre à un article qui, publié dans la dernière liaison de la revue Alternative santé, soupçonne l'agence de « cacher » ce document afin de protéger les intérêts de l'industrie pharmaceutique.

La controverse prend racine en 1998, lorsque des chercheurs français décrivent pour la première fois (1) une maladie incapacitante qui, jusqu'alors inconnue, se caractérise par une grande fatigue et des douleurs musculaires récurrentes. Évoquant divers syndromes inexpliqués de fatigue chronique, la MFM affiche néanmoins une signature très spécifique : tous les malades portent au niveau de l'omoplate une lésion caractéristique recelant des traces d'hydroxyde d'aluminium - un produit utilisé dans la composition de divers vaccins afin de « booster » la réaction immunitaire.

Aussitôt, chercheurs et malades - réunis au sein d'une association d'entraide des victimes (AMFM) - pensent tenir un coupable et réclament la mise en place d'études visant à clarifier les éventuels effets néfastes des vaccins contre l'hépatite B et le tétanos.

En 2001, un premier travail mené par l'Institut de veille sanitaire conclut à l'existence d'un lien entre l'administration d'aluminium vaccinal et l'existence de la lésion incriminée. Mais il est alors trop tôt pour imputer à cette association la survenue des symptômes décrits par les malades. Si bien que l'Afssaps lance, début 2002, un nouveau travail visant cette fois à clarifier l'hypothèse mettant en cause les injections vaccinales.

Seulement voilà : alors promise pour la fin de l'année, l'étude confiée au département de pharmacologie de l'hôpital Pellegrin de Bordeaux tarde à être publiée. Il faut dire qu'entre-temps la controverse scientifique s'est enrichie d'une dimension judiciaire avec le dépôt par plusieurs malades, en mai 2002, d'une plainte collective contre X pour « atteintes involontaires à l'intégrité de la personne », « administration de substances nuisibles » et « publicité de nature à induire en erreur ». Décision qui installe bientôt une certaine crispation entre les quelques centaines de malades recensés en France et les autorités sanitaires.

Finalement remis à l'Afssaps en octobre dernier, le « rapport d'étude épidémiologique exploratoire » de la MFM n'a dans l'immédiat donné lieu à aucune communication.

## Soupçon sur l'aluminium dans les vaccins

---

« Ce qui est parfaitement normal, explique-t-on à l'agence. Comme tous les autres rapports que nous commandons, celui-ci a en effet été soumis à un processus de validation qui a débuté en mars dernier par un passage en commission scientifique. Et qui devait normalement s'achever dans une semaine par la publication d'un avis officiel. » De son côté, la présidente de l'association de malades Patricia Baslé est convaincue que le document a été délibérément passé sous silence.

Quoi qu'il en soit le fameux rapport, dont Le Figaro s'est procuré un exemplaire, est désormais sur le point d'être versé au dossier de la MFM. Sans pour autant mettre un point final à la controverse soulevée par les malades. Réalisé auprès de 28 cas et comportant 117 sujets témoins, il accouche en effet de résultats mitigés. Il démontre certes que « les sujets porteurs de la lésion caractéristique de la MFM rapportent plus fréquemment une asthénie (...) et ont des limitations fonctionnelles liées à la fatigue plus importantes (...) que les non porteurs ».

Et confirme par ailleurs que la lésion est fréquemment associée à l'injection d'un vaccin contenant de l'hydroxyde d'aluminium. Pour autant, les auteurs ne s'avancent pas jusqu'à établir le moindre lien causal entre la vaccination, la lésion et la maladie.

« En fait, l'étude semble bien démontrer qu'il existe un lien entre le vaccin et la lésion, mais elle échoue à franchir le pas suivant leur imputant la survenue de la maladie », interprète un neurologue familier du débat sur la MFM.

Un jugement dont on conteste, à l'Afssaps, la validité : « il s'est révélé très difficile, compte tenu du petit nombre de malades recensés et de la faible spécificité des symptômes, de mettre sur pied un protocole d'étude capable de vérifier l'hypothèse vaccinale. Et rien n'indique en fait que cela soit possible. »

(1) The Lancet, 1er août 1998.